MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

BACHELIER EN INFORMATIQUE, ORIENTATION DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS : STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 7500 07 U32 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 août 2023, sur avis conforme du Conseil général

BACHELIER EN INFORMATIQUE, ORIENTATION DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS : STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- de mettre en œuvre des compétences techniques et humaines dans les conditions réelles d'exercice du métier de bachelier en informatique ;
- de développer une pensée critique ;
- de s'intégrer dans le milieu professionnel en participant à des tâches attribuées, tout en prenant en compte les aspects éthiques et déontologiques ;
- de s'informer et de s'inscrire dans une démarche de formation permanente ;
- de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies ;
- de l'amener à choisir et préparer son épreuve intégrée.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

en « Projet d'analyse et de conception »,
face à un problème proposé par le chargé de cours,

- structurer, modéliser les besoins du client selon une démarche adaptée ;
- construire et modéliser un scénario de solution ;
- traduire en architecture logicielle la solution proposée ;
- justifier le suivi du projet.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Projet d'analyse et de conception », code n°7512 11 U32 D2, classée dans l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

dans le respect des obligations notifiées dans le contrat,
au travers de la rédaction d'un rapport de stage respectant les règles et usages de la langue française et en utilisant le vocabulaire technique adéquat,

- d'élaborer, de rédiger et de défendre un rapport d'analyse cohérent et complet, répondant à la problématique rencontrée au sein de l'entreprise ;
- de mettre en évidence des compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées ;
- de formuler des commentaires personnels mettant en évidence les liens entre sa formation et ses compétences professionnelles.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau d'organisation et de dextérité : la capacité d'organisation de l'environnement spatial et matériel propre au soin, la maitrise gestuelle,
- le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- le niveau d'autonomie : la capacité à faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour l'étudiant

L'étudiant sera capable :

dans le cadre des finalités de la section « Bachelier en informatique orientation développement d'applications »,
dans le respect des normes de sécurité, des biens et des personnes et de l'environnement, en développant des compétences de communication et d'esprit critique, en respectant les consignes données,

- de présenter et de justifier un projet de stage lié aux tâches d'analyse du profil professionnel ;
- d'utiliser à bon escient et avec respect le matériel mis à sa disposition ;
- de s'intégrer dans une équipe de travail ;
- de faire preuve d'initiative, d'esprit critique, de sociabilité, d'organisation du temps de travail avec tenue d'un carnet de stage ;
- de rédiger un rapport mettant en évidence les liens entre sa formation et son expérience de stage ;
- de respecter les clauses de confidentialité.

Ces éléments feront l'objet d'un contrat entre les parties concernées : étudiant/établissement /entreprise.

4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonctions :

- de clarifier avec l'étudiant, l'entreprise ou l'institution, les termes du contrat du stage (stage d'intégration professionnelle) en fonction des items du programme de l'étudiant ;
- d'avaliser le sujet d'analyse et le choix du stage ;
- d'assurer le suivi de l'évolution du stage de l'étudiant ;
- d'informer l'étudiant de ses obligations, de ses devoirs, des critères et des modalités d'évaluation ;
- de superviser les activités de l'étudiant et de remédier à tout problème relevant des activités inhérentes au contrat de stage ;
- d'évaluer les activités de stage avec la personne-ressource de l'entreprise ou de l'organisme ;
- d'évaluer le rapport d'activités de l'étudiant.

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Etudiant : **120** périodes

Code U
Z

7.2. Encadrement du stage :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Encadrement du stage d'intégration professionnelle : bachelier en informatique, orientation développement d'applications	CT	I	20
Total des périodes			**20**
Nombre d'ECTS			**5**